



**REQUEST FOR PROPOSAL /  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO /  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving – PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**  
11 Laurier St. / 11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

**Proposal To: National Defence Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqués(s).

**Solicitation Closes /  
L'invitation prend fin:**

At / à : 14:00 (EDT / heure avancée de l'Est)

On / le : 11/05/2021

|   |  |
|---|--|
| <b>Title / Titre:</b><br>Search and Rescue Tech Helmet System / Système de casque pour les techniciens en recherche et sauvetage  | <b>Solicitation No / No de l'invitation:</b><br>W8485-205939/A |
| <b>Date of Solicitation / Date de l'invitation:</b><br>23/04/2021   | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>001                        |
| <b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à:</b><br>National Defence Headquarters<br>101 Colonel By Drive<br>Ottawa, ON<br>K1A 0K2<br><br>Attn: Greg Vick, DAP 2-2-7<br>greg.vick@foces.gc.ca |  |
| <b>Telephone No. / N° de téléphone:</b><br>819-939-8828   | <b>FAX No / No de fax:</b><br>N/A                              |
| <b>Destination:</b><br>Specified herein / Précisé dans les présentes  |  |

**Instructions:**

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

**Instructions:**

Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés «rendu droits acquittés», tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente

|   |   |
|---|---|
| <b>Delivery required / Livraison exigée:</b>  | <b>Delivery offered / Livraison proposée:</b> |
| <b>Vendor Name and Address / Raison sociale et adresse du fournisseur:</b>  |   |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie):</b> |   |
| <b>Name / Nom:</b> _____  | <b>Title / Titre:</b> _____                   |
| <b>Signature:</b> _____   | <b>Date:</b> _____                            |

## AMENDEMENT 001

### OBJECTIF :

L'objectif de cet amendement est de :

1. Amender 2.6 Pièces de rechange d'avion militaire - condition et attestation des articles finaux à livrer;
2. Amender 2.7 Produits de remplacement - échantillons (Ministère de la Défense nationale);
3. Amender 4.1.1.2 Méthode d'évaluation;
4. Amender 4.1.2.1 Critères financiers obligatoires; et
5. Amender 6.18 Pièces de rechange d'avion militaire - documentation sur la navigabilité

#### **1. Amender 2.6 Pièces de rechange d'avion militaire - condition et attestation des articles finaux à livrer**

##### **1.1 SUPPRIMER :**

**2.6 Pièces de rechange d'avion militaire - condition et attestation des articles finaux à livrer** dans son intégralité.

#### **2. Amender 2.7 Produits de remplacement - échantillons (Ministère de la Défense nationale)**

##### **2.1 SUPPRIMER :**

**2.7 Produits de remplacement - échantillons (Ministère de la Défense nationale)** dans son intégralité.

#### **3. Amender 4.1.1.2 Méthode d'évaluation**

##### **3.1 SUPPRIMER :**

**4.1.1.2 Méthode d'évaluation** dans son intégralité.

##### **3.2 INSÉRER :**

#### **4.1.1.2 Méthode d'évaluation**

L'évaluation technique se déroulera en deux parties.

#### **Partie I – Critères d'évaluation techniques obligatoires**

Les soumissions seront évaluées en fonction des critères d'évaluations techniques identifiées sous l'Appendice 1 de l'Annexe « D ». L'évaluation sera faite d'après l'information soumise.

Tous les critères obligatoire énumérés à l'appendice 1 de l'annexe D devront être rencontrés où la soumission sera déclarée non conforme.

L'omission de détails suffisants dans la soumission pour évaluer l'article proposé par rapport aux critères obligatoires rendra aussi la proposition non conforme. Même si seulement un des critères obligatoires n'est pas rencontré la soumission sera déclaré non-conforme et ne sera plus considérée.

Les renseignements fournis par les soumissionnaires seront évalués et obtiendront une mention de réussite ou d'échec.

Seulement les soumissions conformes seront considérées pour la Phase II.

Les échantillons préalables à l'adjudication du contrat des soumissionnaires qui ne passent pas à la partie II seront retournés 45 jours après l'attribution du contrat. Les échantillons préalables à l'adjudication du contrat par les soumissionnaires qui passent à la partie II ne seront pas retournés. Ils seront détruits à la fin des essais puisque l'état de fonctionnement des articles ne pourra être garanti.

### **Partie II—Évaluation technique (Essais opérationnels)**

Tous les soumissionnaires ayant réussi la première partie passeront à la partie 2 de l'évaluation où le matériel/équipements proposés seront mis à l'essai sur le terrain, évalué et coté par des techniciens SAR effectuant de véritables scénarios d'instruction SAR à l'aide du matériel et des manuels.

La fonctionnalité de l'équipement sera évaluée par trois utilisateurs différents. Une cote de 1 à 7 sera accordée par chacun sur les critères identifiés à l'appendice 1 de l'annexe D.

#### **4. Amender 4.1.2.1 Critères financiers obligatoires**

##### **4.1 SUPPRIMER :**

**4.1.2.1 Critères financiers obligatoires** dans son intégralité.

##### **4.2 INSÉRER :**

###### **4.1.2.1 Critères financiers obligatoires**

- a. Le soumissionnaire doit proposer des prix unitaires fermes en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FCA (l'établissement de l'entrepreneur) Incoterms 2000, frais de transport exclus, droits de douane et taxes d'accise exclus.
- b. Le soumissionnaire doit proposer des prix unitaires fermes pour tous les articles y compris les articles faisant l'objet d'options et de quantités "sur demande". On demande au soumissionnaire de proposer des prix unitaires fermes à un maximum de deux points décimaux.

#### **5. Amender 6.18 Pièces de rechange d'avion militaire - documentation sur la navigabilité**

##### **5.1 SUPPRIMER :**

**6.18 Pièces de rechange d'avion militaire - documentation sur la navigabilité** dans son intégralité.

**Tous les autres termes et conditions restent inchangés.**